

| Communiqué

Déchets végétaux : une ressource dans votre poubelle



Les bons gestes à avoir

Déposez à l'intérieur de votre poubelle à déchets végétaux (couvercle vert) de l'herbes coupées, des feuilles, des fleurs et des branchages (diamètre moins de 5 cm).

Attention à ne pas surcharger votre poubelle pour qu'elle soit ramassée.

Si vous n'avez plus de place dans votre poubelle ou que vos branchages sont inférieurs à 5 centimètres de diamètre, présentez-les en fagots (1.50m x 50cm) ficelés avec des liens naturels type ficelle ou rafia.

Attention aux erreurs

Il ne faut pas déposer à l'intérieur de votre poubelle à déchets végétaux (couvercle vert) :

- des sacs d'ordures ménagères ou des sacs plastiques ;
(à mettre dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères)
- de la litière, des restes alimentaires, des pots de fleurs, des couches ... ;
(à mettre dans des sacs plastique fermés et dans la poubelle ou la borne à ordures ménagères, couvercle gris)
- des gravats, des cailloux, de la terre, des branches, des souches, des troncs...
(à déposer en déchèterie).

En route vers une seconde vie

Une fois collectés, vos déchets végétaux sont amenés sur une plateforme de compostage située sur la commune de Roissy-en-France. Ils sont broyés, arrosés et retournés tout au long du processus de décomposition (environ 6 mois). Le compost* ainsi obtenu est vendu aux professionnels et aux particuliers.

*Le compost est un engrais naturel obtenu par la décomposition de déchets organiques issus de la cuisine ou du jardin. Composter permet de réduire la quantité de déchets de votre poubelle d'ordures ménagères (couvercle gris) et de déchets végétaux (couvercle vert). Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre site internet www.sigidurs.fr , rubrique accès rapide « le compostage ».

SIGIDURS

SYNDICAT MIXTE DE
PREVENTION, COLLECTE ET
TRAITEMENT DES DECHETS
MENAGERS ET ASSIMILES

1 rue des Tissonvilliers
95200 SARCELLES
Tél. 01 34 19 69 70